Cohérences
des Projets et des Hommes

V.2021.09

Paie : contrôler et sécuriser ses méthodes de calcul (niveau 2)

Public

Personnes en charge des RH, RRH, assistant RH, gestionnaire RH

Prérequis

Avoir suivi la formation Paie (niveau 1) ou équivalent

Durée

2 jours consécutifs, soit 14 heures

Dates et lieu

15-16 novembre 2027 à Niort – Date limite d'inscription : 15 octobre 2027

Nombre de stagiaires

4 personnes minimum - 12 personnes maximum

Coût pédagogique

780 € nets de taxes

Intervenant

Anthony MERLIERE

Objectifs pédagogiques

Etablir la rémunération selon le temps de travail
Mettre en œuvre de manière fiable la paie des salariés absents
Décomposer le calcul des cotisations sociales
Résoudre les difficultés liées aux opérations de fin de paie

Méthodes pédagogiques

Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

Modalités d'évaluation

Test d'autopositionnement avant et après la formation
Validation des objectifs pédagogiques par une évaluation de fin de formation
Bilan oral et questionnaire de satisfaction à chaud à l'issue de la formation
Certificat de réalisation et attestation de formation individuels délivrés après la formation

Paie : contrôler et sécuriser ses méthodes de calcul (niveau 2)

Contenu

Etablir la rémunération selon le temps de travail

- ✓ Traiter les modalités du forfait et du temps assimilés ou non à du travail effectif
 - Forfait en heures
 - Forfait en jours
 - Temps assimilés ou non à du travail effectif

- ✓ Calculer les exonérations sociales et fiscales des heures supplémentaires et complémentaires
 - Heures supplémentaires
 - Heures complémentaires

- ✓ Traiter le cas des repos compensateurs et compte épargne-temps
 - Repos compensateurs
 - Compte épargne-temps (CET)

- ✓ Traiter les cas spécifiques
 - Travail de nuit
 - Travail le dimanche
 - Travail les jours fériés

Mettre en œuvre de manière fiable la paie des salariés absents

- ✓ Calculer les éléments relatifs aux congés payés
 - Droits à congés payés pour les temps complet et partiel
 - Valoriser l'indemnité de congés payés (méthode du maintien ou du dixième)

- ✓ Préciser la paie des autres congés
 - Les RTT
 - Les événements familiaux
 - Le fractionnement
 - L'ancienneté

- ✓ Calculer les éléments paies relatifs à un arrêt de travail : maladie, accidents du travail, maternité, paternité et accueil de l'enfant
 - Evolutions concernant le mode de calcul des IJSS
 - Le maintien de salaire en brut et en net
 - Le déclenchement de la garantie du net

Décomposer le calcul des cotisations sociales

- ✓ Déterminer le brut social, le brut abattu, le brut fiscal
 - Brut social
 - Brut abattu
 - Brut fiscal

Paie : contrôler et sécuriser ses méthodes de calcul (niveau 2)

Résoudre les difficultés liées aux opérations de fin de paie

- ✓ Calculer les indemnités de départ
 - En cas de licenciement
 - En cas de départ en retraite
 - En cas de rupture conventionnelle

- ✓ Traiter l'application du prélèvement à la source (PAS) de l'impôt sur le revenu
 - Cas particuliers (contrats courts, IJSS…)

- ✓ Traiter les retenues au profit des créanciers du salarié
 - Saisies, oppositions, pensions alimentaires
 - Coordonner ses retenues et le PAS

- ✓ Traiter les acomptes, avances, prêts
 - Acomptes
 - Avances
 - Prêts

Indicateurs de résultats

Nouvelle formation, pas de statistiques